

# RAPPORT ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME/HOMME

---

2022

# INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Rapport de situation comparée des hommes et des femmes abrogé (article R.2323-12 code du travail) = **données sont intégrées dans la BDESE** (Base de données économiques, sociales et environnementales)



**Création d'un indicateur** : l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui permet aux entreprises de mesurer les écarts de rémunération entre les sexes et de mettre en lumière les disparités existantes.

Depuis 1er mars 2020 : **obligation de publier l'index** de l'égalité entre les femmes et les hommes pour les entreprises d'au moins 50 salariés

Loi 02 août 2021 : **présentation d'un rapport annuel d'activité** comprenant des données relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (article L. 4622-16 code du travail)

# ZOOM SUR L'APST37

82 %

DES POSTES OCCUPÉS  
PAR DES FEMMES



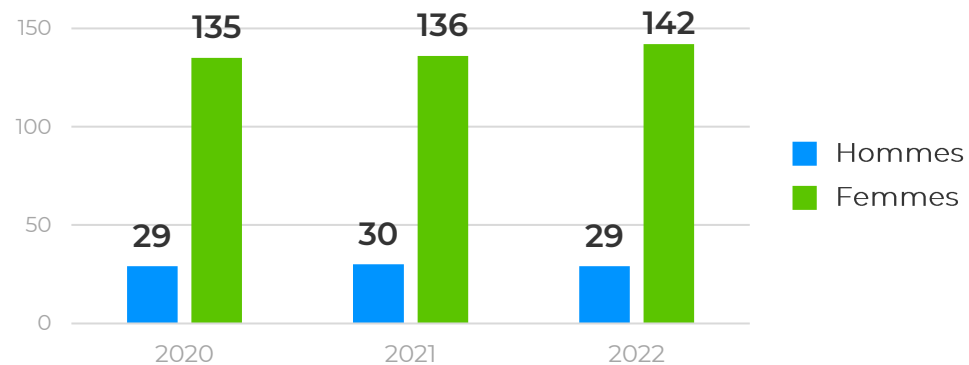
L'APST 37, tout comme l'ensemble des Services de santé au travail, emploie une majorité de femmes au sein de son effectif = **en moyenne 82% des postes**, avec une répartition homogène sur l'ensemble des catégories professionnelles.

Ce taux correspond exactement à l'ensemble des emplois occupés par les femmes au sein des effectifs des SPSTI sur le plan national (Rapport de branche PRESANSE 2021).

Leur représentativité chaque année est relativement équivalente.

## 171 PERSONNES PRÉSENTES DURANT L'ANNÉE

### RÉPARTITION FEMMES/HOMMES



### RÉPARTITION PAR CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

	2020		2021		2022	
	H	F	H	F	H	F
CADRES	13,4% (22)	29,9% (49)	12,1% (20)	27,7% (46)	11,1% (19)	26,9% (46)
NON CADRES	4,3% (7)	52,4% (86)	6% (10)	53,6% (89)	5,3% (9)	55,5% (95)
APPRENTIS	-	-	-	0,6% (1)	0,6% (1)	0,6% (1)
TOTAL PAR GENRE	17,7% (29)	82,3% (135)	18,1% (30)	81,9% (136)	17% (29)	83% (142)

# PRÉSENCE MAJORITAIRE DES FEMMES



Cause de la **présence majoritaire des femmes** dans l'effectif de l'entreprise = activité de la structure et plus globalement des Services de prévention et de santé au travail avec notamment une concentration dans certains métiers (secrétariat, secteur administratif, infirmières, et de plus en plus par les médecins)

Augmentation récente de la part des hommes dans l'effectif = **l'index égalité femme/homme 2023 calculable**  
(≠ index 2021 et 2022)

# OBJECTIFS DE L'INDEX D'ÉGALITÉ

Pour rappel, l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes permet de mettre en avant :

- ▶ L'indicateur relatif à l'écart de rémunération,
- ▶ L'indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles,
- ▶ L'indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité,
- ▶ L'indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

# L'INDEX 2023 DE L'APST37

Avec ces indicateurs, l'index 2023 de l'APST37, au titre des données 2022 s'établit à :

**99 points sur 100**

Rappelons que les entreprises dont l'index est inférieur à 75% doivent mener des actions correctives dans un délai de 3 ans.

La note moyenne déclarée par les entreprises est en augmentation, s'établissant à 88/100 en 2023, contre 86/100 en 2022 (Source ministère du Travail 08 mars 2023).



# QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Voici quelques **données chiffrées** sur la situation comparée entre les femmes et les hommes au sein de l'APST37 au titre de l'année 2022 (comparé également à 2020 et 2021)

## DURÉE ET TEMPS DE TRAVAIL

	2020				2021				2022			
	Temps complet		Temps partiel		Temps complet		Temps partiel		Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
EMPLOYÉS	0,6% (1)	23,2% (38)	0,6% (1)	6,1% (10)	0,6% (1)	22,9% (38)	-	5,4% (9)	0,6% (1)	24% (41)	-	6,4% (11)
TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE	3% (5)	20,7% (34)	-	2,4% (4)	4,8% (8)	21,1% (35)	0,6% (1)	4,2% (7)	4,7% (8)	20,5% (35)	0,6% (1)	4,1% (7)
APPRENTIS					-	0,6% (1)	-	-	0,6% (1)	0,6% (1)	-	-
CADRES	6,7% (11)	17,1% (28)	6,7% (11)	12,8% (21)	7,2% (12)	15,7% (26)	4,8% (8)	12% (20)	7% (12)	16,4% (28)	4,1% (7)	10,5% (18)
<b>Total par genre</b>	10,4% (17)	61% (100)	7,3% (12)	21,3% (35)	12,6% (21)	60,3% (100)	5,4% (9)	21,7% (36)	12,9% (22)	61,4% (105)	4,7% (8)	21% (36)
<b>Total par temps de travail</b>	71,3% (117)		28,7% (47)		72,9% (121)		27,1% (45)		74,3% (127)		25,7% (44)	
<b>Total général</b>	<b>164</b>				<b>166</b>				<b>171</b>			

# QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

## NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

		2020		2021		2022	
		H	F	H	F	H	F
CADRES	CADRES ADMIN./INFO./M.G.	30	69	24,5	89	66	343
	CADRES TECHNIQUES.	23,5	66	14	37,2	40,5	117
	MÉDECINS DU TRAVAIL	304	460	173	115	376	1 171,5
	PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL	-	-	-	45,5	-	1
	SECRÉTARIAT MÉDICAL	3,5	437	-	486,9	40,5	1 083
	SECRÉTARIAT/ADMIN./M.G.	2	118,5	-	15,7	4	322,6
	ENTRETIEN	-	-	-	-	-	-
NON CADRES	INFIRMIERS	199,5	1 177,5	498	1 380,5	533	1 106
	INFORMATIQUE	7,5	-	18,7	-	34,5	-
	AST/TECHNICIENS	24,5	842,5	17	170,6	31,5	352
	ASSISTANTE SOCIALE	-	3	14	14	7	8
	DOCUMENTALISTE	-	2	-	8,7	-	14
	<b>Total des heures par genre</b>	<b>594,50</b>	<b>3 175,50</b>	<b>759,20</b>	<b>2 363,10</b>	<b>1 133,00</b>	<b>4 518,10</b>
<b>Total général</b>	<b>3 770,00</b>		<b>3 122,30</b>		<b>5 651,10</b>		



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

